



LA LETTRE DE VILLERS

MARS-AVRIL 2023

CLAUDE LELOUCH
INAUGURE SA PROMENADE

n°164



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

A comme	Animations	p.4
A comme	Animaux	p.4
B comme	Budget	p.7
C comme	Communication	p.8
D comme	Distinctions	p.9
E comme	Emploi	p.11
E comme	Environnement	p.12
E comme	Etat Civil	p.13
F comme	Fossile	p.13
I comme	International	p.14
J comme	Jardin partagé	p.15
J comme	Jeunesse	p.16
Q comme	Quartiers	p.17
L comme	Lelouch	p.18
O comme	Opposition	p.20
P comme	Paléospace	p.21
P comme	Parc	p.23
P comme	Poste	p.24
S comme	Séniors	p.24
S comme	Signalétique	p.26
S comme	Sport	p.26
S comme	Stationnement	p.27
T comme	Travaux	p.30

le mot du MAIRE



Chères Villersaises,
Chers Villersois,
Cher(e)s ami(e)s,

Comme de coutume, cette « Lettre de Villers » vous permettra d'avoir un aperçu de l'activité de la Mairie ces deux derniers mois (mars et avril). Quelques décisions et autres événements importants auront émaillé notre vie communale durant cette période.

Tout d'abord, les comptes administratifs 2022 de notre Ville et le budget

2023 auront été adoptés par notre Conseil Municipal. Malgré les circonstances (perte de recettes dues à la Covid19 et augmentation des dépenses dues à la guerre en Ukraine) nous avons de nouveau décidé de ne pas augmenter les impôts nous en tenant à notre engagement de début de mandat. Ainsi, en 2023, comme ce fut le cas en 2020, 2021 et 2022, la part communale dans vos impôts locaux n'augmentera pas. Et comme lors de ces 3 dernières années, nous nous ferons pourtant fort d'équilibrer notre budget annuel.

Durant ce même Conseil municipal, les élus ont également adopté la nouvelle dénomination proposée par le Comité de quartier de Villers 2000 pour leur quartier, à savoir « Mer et Marais ». Il faudra probablement des années pour que l'appellation « Mer et Marais » se substitue dans les esprits et les habitudes à celle de « Villers 2000 ». Mais le Conseil municipal a décidé de donner une suite positive à la proposition d'un Comité de quartier qui aura consulté et travaillé ardemment pour changer le nom de leur quartier. Un nouveau nom qui accompagnera dorénavant les efforts faits par la Mairie pour donner un nouveau souffle à cette partie de Villers.

Par ailleurs, la Mairie aura durant ces deux mois initié les projets d'un City Park et d'un nouveau skatepark pour notre jeunesse dont la construction devrait être effective dès cette année, elle aura ouvert un jardin partagé, lancé la commande de panneaux didactiques à installer sur notre digue pour nous aider à mieux connaître notre faune et notre flore, nous aurons lancé la commande d'un pigeonnier et lancé les travaux de construction d'un caniparc... Et bien d'autres activités et projets que vous découvrirez dans cette « Lettre de Villers ».

Et comment ne pas évoquer cette journée magnifique, organisée à Villers-sur-Mer, autour de Claude Lelouch et de sa famille, lors de l'inauguration de la promenade qui porte désormais son nom ? Une journée qui restera dans l'histoire de notre ville grâce à la disponibilité et à la gentillesse d'un géant du cinéma qui, manifestement, aime sa ville... notre ville.

Je vous souhaite une bonne lecture et reste à votre disposition en mairie et dans nos rues, pour répondre à vos questions et autres sollicitations.

Alors à très bientôt.

✧ ANIMATIONS

Les mercredis seniors **FONT LE PLEIN**

C'est un rendez-vous incontournable pour beaucoup. Lotos, thé dansant, jeux... Les mercredis seniors font toujours le plein à Villers-sur-Mer. Plus qu'un simple après-midi de jeux, le rendez-vous représente un moment d'échanges et de lien social pour de nombreux Villersois.

Le calendrier des prochaines animations :

- 3 mai : Loto
- 10 mai : Jeux
- 17 mai : Thé dansant
- 24 mai : Jeux
- 31 mai : Loto



✧ ANIMAUX

La mairie s'engage pour **LA PROTECTION DES PHOQUES**

Le Groupe Mammalogique Normand (GMN) a rencontré le personnel de la mairie, pour lui rappeler les gestes à tenir face aux phoques qui se prélassent parfois sur la plage. Ces phases de repos sont indispensables à ces mammifères marins. Or, la présence d'humains à proximité peut les pousser à écourter ces pauses, et donc à repartir en mer affaiblis.

Que faire si vous apercevez un phoque sur la plage ?



Le Groupe Mammalogique Normand (GMN) a rencontré le personnel de la mairie

- Respecter une distance de sécurité de 50 mètres minimum. Attention, il y a des risques sanitaires et de morsures.
- Rester discret et garder vos chiens en laisse auprès de vous.
- Appeler la Mairie (02 31 14 65 00) ou la Police Municipale (02 31 14 05 37) pour qu'elle puisse intervenir.
- Contacter le Réseau National Echouages (05 46 44 99 10) ou le Groupe Mammalogique Normand (07.69.12.41.23). Ces structures vous aideront à déterminer si le phoque est en bonne santé ou non.
- Ne jamais tenter de remettre le phoque à l'eau !

Une brochure sera bientôt éditée et diffusée auprès du grand public, avec l'ensemble de ces informations. **Villers-sur-Mer est engagée en faveur du bien-être animal et de la préservation de la biodiversité locale.**

✧ ANIMAUX

La politique de bien-être animal de la Ville VA S'ÉTENDRE AUX PIGEONS

La Mairie a décidé l'installation d'un éco-pigeonnier dans la cour du presbytère. Sa mise en place vise à réguler la population de pigeons à Villers-sur-Mer, à y attirer et y rassembler les pigeons. De nombreux Villersois avaient pointé du doigt les désagréments liés à la présence de ces oiseaux dans notre ville. Avec cette solution écologique, la ville espère réduire ces nuisances tout en respectant les animaux et les écosystèmes locaux.

Les éco-pigeonniers sont conçus pour être durables et respectueux de l'environnement, tout en offrant une solution respectueuse pour les pigeons. Le design du pigeonnier préservera l'esthétisme du site, ce qui contribuera également à la réhabilitation des pigeons en milieu urbain. La mairie a consulté l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), chargé de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine architectural, afin de valider l'implantation du pigeonnier dans la cour du presbytère.



LES VILLERSOIS SONT INVITÉS
À ACCOMPAGNER LA MAIRIE DANS
SA DÉMARCHE, EN ÉVITANT
NOTAMMENT DE NOURRIR
LES PIGEONS DANS LA RUE.

✧ ANIMAUX CYGNES.

Attention aux nichées !

Comme chaque année, nos cygnes ont commencé, fin mars, à créer leur nid afin d'accueillir leurs petits. Nous vous demandons de les respecter afin de ne pas mettre en péril les futurs petits. Restez prudents car le mâle peut être agressif envers les animaux mais également envers les humains.

UN VILLERSOIS AVISÉ
EN VAUT DEUX !

✧ ANIMAUX

LA GARDE RÉPUBLICAINE

de passage
à Villers-sur-Mer



Les Villersois qui se sont promenés dans le centre-ville, le 12 mars dernier ont eu la surprise de rencontrer, les cavaliers de la Garde républicaine. Le premier poste à cheval de la Garde Républicaine du Calvados a vu le jour il y a 25 ans, dans le cadre des renforts estivaux. Un poste devenu permanent en 2022.

La Garde républicaine était à Villers-sur-

Mer pour y assurer une mission de sécurité publique, ce qui représente 80% de son activité. Le reste est composé de missions d'honneur (protocole militaire de l'État) et de missions culturelles (formation et coopération pour contribuer au rayonnement de la France).

✧ ANIMAUX

LE CANIPARC

sort de terre

La création du caniparc a débuté. Une passerelle busée a été créée afin de permettre l'accès aux engins de chantier. Les équipes de la mairie ont terrassé une plateforme de 50 m sur 15 m afin de réaliser la clôture qui permettra de sécuriser l'équipement. Le mobilier et les agrès doivent être implantés sur le site dans les prochains mois.



Les travaux de terrassement du caniparc ont débuté.

✧ BUDGET

En 2023, un budget pour accompagner les Villersois dans leur quotidien

ET PRÉPARER L'AVENIR

Lors du dernier conseil municipal, les élus villersois ont validé à bulletin secret les comptes administratifs 2022 ainsi que le budget primitif 2023 (disponible sur le site www.villers-sur-mer.fr). Cette année, le budget s'élève à près de 15,3 millions d'euros. La gestion fine et rigoureuse du budget municipal permet aujourd'hui à la Ville de maintenir les investissements prévus malgré l'explosion des coûts de l'énergie et la promesse de ne pas augmenter les impôts des Villersois. Cette année, la mairie poursuivra également ses actions en faveur de l'animation destinée aux plus jeunes et aux séniors.

« L'équipe municipale s'y était engagée : nous poursuivons les actions entreprises pour améliorer encore davantage le cadre de vie, la sécurité et la mise en valeur du patrimoine de Villers-sur-Mer. Cette année encore, nous le faisons sans accrotre, et c'est important,



l'endettement de la ville. Surtout, nous n'augmenterons pas les impôts des Villersois pour la quatrième de suite », se félicite le maire, Thierry Granturco.

Parmi les nombreuses réalisations qui verront le jour cette année :

- Réaménagement du complexe sportif en un parc naturel urbain, doté d'équipements sportifs.
- Construction d'un city stade et d'un skatepark
- Élargissement de la vidéoprotection, avec l'installation de 8 nouvelles caméras.
- Construction d'un Caniparc dans le quartier Mer et Marais et d'un pigeonier dans l'enceinte du presbytère.
- Poursuite de la rénovation de l'église Saint-Martin.
- Poursuite de l'effacement des réseaux
- Mise en valeur de la digue, de la faune et de la flore

✧ COMMUNICATION

BENJAMIN MORIN,

nouveau responsable
de la communication



Benjamin Morin (à droite sur la photo) a rejoint Simon Leclerc au sein du service communication de la mairie.

Le service communication de la mairie se renforce, avec l'arrivée de Benjamin Morin. Dans le cadre de ses fonctions, il sera chargé de coordonner toutes les activités liées à la communication de la ville : relations avec les médias, pilotage des campagnes de communication, gestion des supports de communication et des réseaux sociaux, rédaction et mise en page des publications municipales. Benjamin collabore désormais avec Simon Leclerc, chargé de communication en alternance.

Journaliste de formation, Benjamin a travaillé pendant dix ans pour diverses

rédactions (Ouest-France, Le Parisien, Libération, PressPepper) avant de rejoindre Normandie Attractivité, l'agence de marketing territorial de la région Normandie dont il a été le responsable de la communication. **Ses connaissances seront précieuses pour Villers-sur-Mer.**

✧ COMMUNICATION

Votre avis

NOUS INTÉRESSE !

La ville de Villers-sur-Mer réalise et distribue deux supports de communication : La Lettre de Villers et le Petit Journal de Villers-sur-Mer. Nous souhaitons recueillir vos remarques et suggestions afin de mieux répondre à vos besoins, vos habitudes de lecture et améliorer la qualité de ce service. Notre souhait : vous apporter l'information que vous attendez.

Vous pouvez remplir le document que vous trouverez dans le Petit Journal de Villers-sur-Mer du mois de mai et le déposer à l'accueil de la mairie avant le 30 mai 2023, ou répondre en ligne sur le site de la Ville : www.villers-sur-mer.fr. Votre participation est totalement anonyme et confidentielle. Les réponses seront utilisées uniquement à des fins d'analyse statistique. Seuls les questionnaires complets seront pris en compte. **Merci pour votre participation !**

✧ DISTINCTIONS

La médaille de la Ville remise

À HÉLÈNE ORDNER DU PUYTISON ET À FRANCIS ROUGEOT

Hélène Ordner du Puytison et Francis Rougeot ont exercé les fonctions de déontologues à Villers-sur-Mer pendant plus de deux ans. Durant cette période, ils ont examiné les décisions prises par les élus, les procédures suivies par les services de la Ville, les factures, contrats et autres actes administratifs. Tous les deux ont rempli cette mission bénévolement, preuve de leur engagement en faveur de leur ville.

Hélène et Francis ont tous deux eu une carrière professionnelle dans le domaine

du chiffre et de la gestion, les ayant rendus pertinents dans leurs fonctions de déontologues. Tous les deux ont souhaité quitté leur fonction de déontologue pour raisons personnelles, et laisseront leur place à Emmanuel Quenouille, ex-président de tribunal de commerce.

Pour l'ensemble de services rendus à la ville, l'équipe municipale a décidé de leur remettre la médaille de la Ville. **Merci à vous Hélène et Francis pour votre professionnalisme et pour votre amabilité !**

Hélène Ordner du Puytison et Francis Rougeot
avec le maire, Thierry Granturco



✦ SUITE DE LA PAGE 9

Par ailleurs, plusieurs agents de la commune ont été récompensés pour leurs nombreuses années de service au profit de la collectivité. Outre la médaille, ils se sont vu remettre un cadeau manifestant la reconnaissance de la Ville pour leur engagement et leur dévouement :

- **Mme Marie-Paule CHAPRON**, en charge du service urbanisme, élections et de l'accueil, a reçu la médaille pour 35 ans de bons et loyaux services.
- **Mme Christelle GAUDRAY**, qui a officié en qualité de secrétaire des services techniques, a obtenu la médaille pour 30 ans de bons et loyaux services.

- **Mme Florence SALZET**, agent d'entretien polyvalent, a reçu la médaille pour 20 ans de bons et loyaux services.

Plusieurs agents ont également été mis à l'honneur, au moment de leur départ à la retraite :

- **Mr Christian HOGIE**, agent de maîtrise, responsable notamment de la plage
- **Mme Laurence BOUDIER**, moniteur éducateur principal, bibliothécaire au groupe scolaire
- **Mr Michel PATRY**, agent de maîtrise, responsable des bâtiments.





✦ EMPLOI

Villers-sur-Mer se mobilise POUR L'EMPLOI

Restauration, hôtellerie, animation...
Trouver du personnel relève parfois du parcours du combattant pour les commerçants villersois. La Mairie a donc décidé de les accompagner dans leur démarche, et lancé une grande opération pour aider les travailleurs à se loger sur le territoire.

Mardi 28 mars, une quinzaine de professionnels ont participé à un premier temps d'échange. Stéphane Perrault, adjoint au maire en charge notamment des Commerces et du Développement économique, leur a présenté le dispositif mis en place :

- Lancement d'une plateforme « Villers Emploi Service », sur le site de la mairie.
- Mise en place d'une charte de bonne conduite, qui vise à faciliter le logement des travailleurs à revenus modérés.

Vous êtes, vous-aussi, à la recherche de personnel ? Vous avez un logement disponible ? **Contactez Stéphane Perrault, adjoint au Maire en charge notamment des Commerces et du Développement économique (s.perrault@villers.fr)**

✧ ENVIRONNEMENT

Villers-sur-Mer en pince POUR SES DÉCHETS !

L'association Côte Fleurie Propre a organisé, jeudi 30 mars, sa première opération de nettoyage participatif à Villers-sur-Mer. Une dizaine de personnes ont bravé les averses et répondu à l'appel. "Pour une première, je ne m'attendais pas à accueillir autant de bénévoles. La dynamique est lancée", s'est félicité Vincent Heijens, le président de l'association qui recherche désormais un référent pour piloter et animer une antenne villersoise de l'association.

L'association avait fourni à tous ces bénévoles pinces et sacs. Armés de leur



Une dizaine de personnes ont participé à la première opération de nettoyage participatif organisée à Villers-sur-Mer

enthousiasme et de leur détermination, ils ont parcouru la plage pour éliminer les déchets plastiques et autres mégots qui polluent et menacent notre littoral. **Bravo et merci à eux !**

VOUS VOULEZ PARTICIPER AU PROCHAIN NETTOYAGE ? CONTACTEZ VINCENT HEIJENS (06 25 35 70 32)

✧ ENVIRONNEMENT

L'éclairage public passe en mode ESTIVAL!

Villers-sur-Mer poursuit ses efforts de sobriété énergétique et de respect de la biodiversité, en réduisant l'éclairage public. Depuis le 1^{er} avril, l'éclairage public est passé en mode estival. Il s'allume automatiquement à la tombée du jour pour s'éteindre à 1h30. Le changement ? Du fait de l'allongement de la durée du jour, les lampadaires ne se rallument plus à 6h30.



Villers-sur-Mer est engagée dans une démarche active et volontariste pour la maîtrise de la consommation d'énergie et la protection de l'environnement.

✧ ÉTAT CIVIL

Naissances, mariages et décès à Villers-sur-Mer

NAISSANCES

> Louna, Angélique, Tessadi, Ghislaine LAVALLEY LEGRAND née le 11 avril 2023

MARIAGES

> Monsieur Damien DRUGEON
et Madame Marion VIC le 12 avril 2023

DÉCÈS

> Mme Solange CUPEIRO, décédée le 25 février 2023 à Villers-sur-Mer
> Mr Claude, Paul, Henri QUÉTEL, décédé le 04 mars 2023 à Villers-sur-Mer
> Mr Jean-Pierre, Christian, André décédé le 21 mars 2023 à Villers-sur-Mer
> Mme Annie THIRLAND épouse BEN-SAÏD décédée le 03 avril 2023 à Lisieux

✧ FOSSILE

La collecte des fossiles villersois S'INVITE AU SÉNAT

Karine Boutillier et Laurent Picot, respectivement directrice et responsable scientifique du Paléospace, ont plaidé la cause du ramassage des fossiles au Sénat, à Paris. Accompagnés de Laurent Puglisi, du collectif de Défense de la Paléontologie Normande, ils ont été reçus par Laurent Lafon, sénateur du Val-de-Marne et Président de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat et par la sénatrice du Calvados, Sonia de la Provôté.

Sous les dorures du Palais du Luxembourg, les Villersois ont réaffirmé leur



volonté que le projet de réserve naturelle nationale des falaises jurassiques du Calvados n'interdise pas la collecte de fossiles sur l'estran des Vaches noires. Cette interdiction serait un véritable contre-sens scientifique et pédagogique pour tous les amateurs, paléontologues et acteurs locaux.



Signature du jumelage avec Léopoldsburg, le 7 octobre 2021 à Villers-sur-Mer

✧ INTERNATIONAL

Le jumelage avec Leopoldsburg CONFORTÉ

L'équipe municipale a renforcé le développement de la notoriété de Villers-sur-Mer à l'international. Depuis deux ans, la commune est jumelée avec Léopoldsburg, une commune belge de 15 000 habitants située à proximité de la frontière néerlandaise, en région flamande. Léopoldsburg abrite les armes et les emblèmes de la Brigade Piron, qui a libéré Villers-sur-Mer, le 22 août 1944, lors de la bataille de Normandie.

Les deux villes avaient souhaité renforcer les liens qui les unissent, pour proposer davantage qu'un recueillement annuel devant le monument aux morts. Après avoir accueilli les élus et membres du comité de jumelage belges en octobre 2021, ce sont leurs homologues

villersois qui s'apprêtent désormais à prendre la direction de Léopoldsburg. La ville a été invitée à y participer à l'inauguration du musée "Liberation Garden", programmée le 5 mai.

L'association du jumelage accompagnée de plusieurs élus séjournera sur place deux jours.



PARCE QU'À VILLERS-SUR-MER,
LE SOUVENIR N'EST PAS
UN VAIN MOT.

✧ INTERNATIONAL

Villers-sur-Mer intègre le réseau des Communes « BÂTIR L'EUROPE »

La Commission européenne a intégré Villers-sur-Mer dans les villes « test » du réseau « Bâtir l'Europe ». La ville intègre le groupe très restreint des communes françaises retenues dans ce dispositif. Le projet « Bâtir l'Europe avec les élus locaux » met en place un réseau européen d'élus locaux ayant pour mission de communiquer sur les enjeux de l'Union européenne. Il s'agit d'une collaboration inédite entre

le niveau européen et les structures gouvernementales locales. Ce réseau permet aux élus locaux de travailler de concert et de diffuser des informations sur les sujets liés à l'Union européenne concernant les électeurs à l'échelon local. Ce projet vise à renforcer l'engagement et à encourager les débats sur ces questions et sur l'avenir de l'Europe. Il a pour objectif de soutenir la création d'une sphère publique européenne.

✧ JARDIN PARTAGÉ

Le premier jardin partagé EST SORTI DE TERRE !

Les jardiniers amateurs étaient dans les starting-blocks. Depuis le 15 avril, les Villersois peuvent désormais planter carottes, betteraves et autres ciboulettes dans le premier jardin partagé de Villers-sur-Mer. D'une surface de 500 m², ce jardin partagé est implanté dans l'ancien square de la Ve Maine, situé rue du Dr Sicard. Les équipes du service espaces verts ont préparé le terrain. Elles ont amendé le sol et installé un cabanon en bois qui accueille l'ensemble du matériel de jardinage mis à disposition par la Mairie.

Le jardin a été livré à l'association "Jardins Partagés de Villers-sur-Mer", qui pilote la structure. A terme, il accueillera les élèves du groupe scolaire Victor Duprez pour des

sorties pédagogiques et ludiques, il offrira un espace accessible au public à mobilité réduite et une surface de jardinage mutualisée de 200 m².

Vous voulez en savoir plus sur le fonctionnement du jardin ? Contactez l'association "Jardins partagés de Villers-sur-Mer". E-mail : jardinspartagesvillers1460@gmail.com



Situé dans l'ancien square de la Ve Maine, le jardin s'étend sur une surface de 500 m²



Les jeunes élus villersois au Paléospace

Début mars, le Paléospace, musée de France, a accueilli les membres du Conseil Municipal des Jeunes. Accompagnés de Gladys Vignet, élue municipale, les enfants ont été sensibilisés à notre patrimoine naturel, à la disparition des espèces et à notre rapport au monde et à l'environnement.

A l'invitation de Sophie Gaugain, maire de Dozulé et vice-présidente du Conseil Régional de Normandie, les élus du Conseil Municipal des Enfants se sont également rendus mi-avril à Caen. Accompagnés de Gladys Vignet, ils ont visité l'Abbaye aux Dames, siège du Conseil Régional de Normandie. La journée fut dense et la visite riche ! Visite des lieux historiques, de l'abbaye et de l'abbatiale

✧ JEUNESSE

Le Conseil Municipal
des enfants

EN VADROUILLE

de la Trinité, découverte du fonctionnement du Conseil régional, des salles de réunion et des bureaux.

Sophie Gaugain leur a présenté ses missions au sein de la collectivité territoriale. Ce temps d'échange a été très apprécié par les jeunes conseillers municipaux, très attentifs et intéressés.



Les jeunes élus villersois au Conseil Régional, à Caen



UNE EXPÉRIENCE QU'ILS NE
SONT PAS PRÈS D'OUBLIER !

✧ JEUNESSE

De nouveaux équipements EN 2023

L'année s'annonce riche pour les Villersois les plus jeunes. D'ici à la fin de l'année, tous pourront profiter de nombreux équipements flambants neufs : city stade, terrain de basket 3X3, nouveau skate parc, remplacement d'aires

de jeux devenues obsolètes et dangereuses. Le choix des nouveaux équipements et leur emplacement exact feront l'objet d'une consultation du Comité citoyen sport.

✧ QUARTIERS

Le quartier Mer et Marais SE RENOUVELLE

Une nouvelle étape importante a débuté pour le quartier Mer et Marais (ex-Villers 2000). L'équipe municipale a lancé, avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), le projet de rénovation de la place du marché. Dans un premier temps, l'objectif est de réaliser une étude de faisabilité pour la mairie. Préalablement, plusieurs réunions publiques seront organisées auprès des Villersois, qui pourront contribuer à cette rénovation via leurs commentaires et suggestions. La dernière s'est déroulée samedi 22 avril, en présence du maire, Thierry Granturco, et de Stéphane Perrault, 5^e adjoint au maire.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans le projet porté par l'équipe municipale de dynamiser le quartier Mer et Marais. Plusieurs actions y ont déjà été

entreprises :

- Installation d'un distributeur automatique de billets
- Mise en place d'un panneau lumineux d'information
- Installation de bornes de recharge pour voitures électriques
- Réalisation de nombreux travaux de voirie
- Refonte de la place du marché



CLAUDE LELOUCH a inauguré sa promenade

C'est une fierté pour la ville. Claude Lelouch a inauguré, dimanche 26 mars, la promenade qui porte désormais son nom à Villers-sur-Mer. Très attaché à la ville, le cinéaste, palme d'or à Cannes, était visiblement très ému par l'accueil que les quelques 500 Villersois présents lui ont réservé. Entouré de sa famille et de ses proches, Claude Lelouch a découvert avec le maire, Thierry Granturco, l'exposition photo installée sur la promenade et qui retrace le parcours de l'un des plus grands cinéastes de notre temps.

En collaboration étroite avec Claude Lelouch et les équipes municipales de Villers-sur-Mer, Marc Brincourt, commissaire des expositions Paris Match, a bâti une scénographie sur mesure, qui présente à travers une trentaine de clichés la filmographie du réalisateur. Ces tirages, imprimés en grand format, sont accompagnés de légendes dans lesquelles Fabrice Leclerc, journaliste cinéma de Paris Match, donne la parole au cinéaste avec notamment une interview inédite et des photographies dans les coulisses des tournages.





Claude Lelouch et le maire Thierry Granturco coupent le ruban inaugural.



Les Villersois ont réservé un accueil très chaleureux au cinéaste.



Claude Lelouch était accompagné de sa famille et de ses proches.



Claude Lelouch devant la plaque à son nom.

✧ OPPOSITION

DROIT D'EXPRESSION

La crise climatique et environnementale est déjà là

Le fonds vert pour le climat est un instrument financier au service des collectivités territoriales pour s'adapter aux conséquences de la crise. Nous venons de voter la demande de subvention de fonds vert couvrant 30% du coût de création du parc urbain naturel qui concerne la seule re-naturalisation de cet espace. Projet de long terme qui s'inscrit dans celui plus vaste de réhabilitation du parc sportif, présenté en septembre, d'un coût total de 6 millions €.

Le 10 juin 2022, 3 autres projets ont été présentés avec demande de subventions : réhabilitation du bâtiment de la poste, de l'espace Perdrisot et la place de Villers 2000 /Mer et Marais. La poste et la place du quartier Mer et Marais sont éligibles à subvention dans le cadre des Petites Villes de Demain.

La commune doit assurer une participation au financement de ces projets à hauteur de 20 % du montant total des financements du projet. Une description du projet et un plan de financement doivent être fournis pour obtenir les subventions.

Les politiques ne peuvent pas être que des banquiers : les sommes investies doivent procurer des économies. Nous demandons que des discussions avec les élus et la société civile soient engagées pour définir des solutions adaptées à nos spécificités.

Beaucoup de projets en même temps, tous assujettis à des subventions, sans un budget bien défini. Qu'en sera-t-il du coût exact restant à la charge de la ville ?

*Christine BONNIEUX,
Sylvie GOGUET,
Jérémy GOSSELIN,
Miriam GUERARD*

Oppositionvillerssurmer@gmail.com



Le crâne de *Tarbosaurus bataar* attire tous les regards

✦ PALÉOSPACE

UNE PIÈCE UNIQUE EN EUROPE s'invite au Paléospace !

Le Paléospace a ouvert, samedi 8 avril, les portes de sa nouvelle exposition temporaire, dédiée à la découverte des « Trésors des collections : les fossilisations exceptionnelles ». L'occasion de découvrir à Villers-sur-Mer un crâne de *Tarbosaurus* unique en Europe.

Trois questions à... Laurent Picot, paléontologue et responsable scientifique du Paléospace

Laurent, comment est née l'idée de cette nouvelle exposition ?

L'idée a germé il y a deux ans. Nous souhaitons mettre en lumière certains fossiles souvent méconnus du grand public,

des fossiles exceptionnels par la genèse de leur fossilisation. Il nous a fallu un an et demi pour imaginer l'exposition et rassembler des pièces qui viennent du monde entier. Ces fossiles ont été



Laurent Picot, paléontologue et responsable scientifique du Paléospace

prêtés au Paléospace par le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, le Musée des Confluences de Lyon, le Muséum du Havre les universités de Lyon et de Caen mais aussi par plusieurs collectionneurs privés.

Pourquoi parler de trésors paléontologiques ?

Un fossile, c'est rare. Mais ce qui l'est encore plus, c'est de pouvoir montrer des fossiles qui sont extrêmement bien conservés. Nous avons ici des poissons articulés dont le squelette a été très peu déformé par le temps, même après plusieurs millions d'années. L'exposition propose aussi des fossiles d'ichthyosaures, qui ont été conservés en trois dimensions. En général, ces pièces sont conservées à l'abri dans des réserves, pour les préserver. Pouvoir en exposer autant, au même endroit, c'est exceptionnel. En France, il n'y a qu'à Villers-sur-Mer que le public pourra découvrir de telles pièces, dans un si bon état de conservation.

Parmi ces trésors, il y en a un qui devrait briller un peu plus que les autres...

C'est le crâne de *Tarbosaurus bataar* (rire) ! C'est simple, Villers-sur-Mer est la seule ville en Europe où le public peut désormais découvrir un squelette de Tarbosauure. C'est exceptionnel. Ce crâne est tellement bien conservé qu'on peut même y apercevoir les crénulations sur les dents, qui sont comme des couteaux à pain prêts à couper leur proie ! Ce qu'il faut savoir, c'est que ce dinosaure était bipède et carnivore. Il vivait en même temps que le fameux Tyrannosaure américain, le dinosaure préféré des enfants. En fait, tous les deux n'ont que très peu de différences morphologiques. Pour la petite histoire, ce crane a été offert au Paléospace par un collectionneur privé (cf. photo). Le donateur est un passionné de paléontologie et un amoureux de la Côte fleurie. Il a estimé que le meilleur endroit pour mettre en lumière ce trésor du Crétacé, ça serait le Paléospace.



Olivier Guerin, 1^{er} adjoint au Maire, a remis la médaille de la ville à Gérard Reynaud (à droite sur la photo). Cet amoureux de la Côte Fleurie a offert le crâne de Tarbosauure qui trône désormais au sein du Paléospace.

✧ PARC

Le parc San Carlo SE REFAIT UNE BEAUTÉ



DEPUIS 2019, UNE TRENTAINE D'ARBRES ONT ÉTÉ REPLANTÉS SUR LA COMMUNE.

Douze arbres sont concernés par la coupe sanitaire

Vous les avez probablement remarquées si vous vous promenez dans le parc San Carlo : des croix rouges et bleues sont apparues sur douze arbres

du parc. En raison de leur état phytosanitaire, la Mairie procédera à l'abattage de ces arbres, à l'hiver prochain. Une étude phytosanitaire réalisée par les agents de l'Office National des Forêts (ONF) a révélé que tous souffrent d'une maladie et nécessitent d'être

abattus rapidement pour des raisons de sécurité et pour éviter une propagation aux autres arbres du parc.

Pour chaque arbre abattu à Villers-sur-Mer, deux arbres sont replantés sur le territoire.

Le parc San Carlo accueille UNE TOUR D'ABEILLES

La mairie a par ailleurs installé une tour d'abeilles dans le parc San Carlo. L'essaim s'y est installé le 14 avril dernier. Cette tour a été construite à partir de matériaux naturels par Jan Michael Schütt, apiculteur installé à Gonnevilliers sur Mer.

L'objectif ? Protéger les abeilles et leur fournir un habitat au calme, proche de leur environnement naturel, en accord avec les principes de l'apiculture naturelle. Villers-sur-Mer est labellisée "Apicité" pour sa politique en faveur de la protection des insectes pollinisateurs.

C'est la deuxième tour installée à Villers-sur-Mer, après celle implantée sur l'île du marais, il y a un an.



Le parc San Carlo accueille la 2^e tour à abeilles de Villers-sur-Mer



✧ POSTE

LA RÉNOVATION se précise

La mise en valeur du patrimoine figure parmi les priorités de la ville. L'équipe municipale a lancé la phase de réflexion quant à la rénovation de la Poste, un bâtiment exceptionnel qui fait partie intégrante du patrimoine architectural villersois.

Le bâtiment, dont seul le rez-de-chaussée est aujourd'hui occupé par les services de la Poste, est dans un état de délabrement avancé. L'équipe municipale a

échangé sur le sujet avec les architectes du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'environnement (CAUE) du Calvados. L'objectif : lancer la rénovation dès l'année prochaine.

Le CAUE est un organisme départemental investi d'une mission d'intérêt public. La teneur des travaux et leur potentiel coût ont été discutés. **Car soyez en sûrs : ça va continuer à bien bouger à Villers-sur-Mer.**

✧ SÉNIORS

Villers prend soin DE SES SÉNIORS !

La deuxième saison du programme « Villers prend soin de ses séniors » touche à sa fin. Et le succès est encore au rendez-vous. Près de 270 séniors ont participé aux différentes activités mises en place par la mairie, et la plupart ont déjà signé pour continuer.

Forts de cette réussite, le CCAS de Villers-sur-Mer a décidé de poursuivre le programme séniors, avec comme fil conducteur le sport-santé. Le sport-santé, c'est quoi ? C'est le fait de pratiquer une activité physique adaptée, en vue d'améliorer ou de maintenir son état de



santé et son autonomie, tout en créant du lien social.

Plusieurs actions vont ainsi être reconduites ou lancées, grâce notamment au financement de la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie, obtenu par la mairie :

- Les ateliers collectifs de gymnastique, organisés tous les lundis, par Sylvain Le Dû, à la salle panoramique.
- Les séances spécifiques de « prévention du vieillissement et optimisation des capacités motrices », avec Sylvain Le Dû.
- Les ateliers de longe-côte, avec le PNVB.

- Un atelier de jardinage destiné aux plus fragiles, appelé « Jardin de santé », au sein du jardin partagé de la commune.
- L'atelier de boxe-santé de Davide Nicotra, qui devient le Bien-être Combattif.

Afin d'ouvrir le dispositif à un maximum de bénéficiaires, une participation annuelle unique de 30 euros sera demandée à chaque participant. **Ce programme senior sera coordonné avec le label Maison Sport-Santé que Villers-sur-Mer a reçu en janvier 2021, pour développer et promouvoir sur notre territoire l'offre Sport-Santé.**



✧ SIGNALÉTIQUE

Bientôt de nouveaux PANNEAUX

De nouveaux panneaux indicatifs seront bientôt installés à Villers-sur-Mer.

La mairie souhaite en effet réduire d'au minimum 50% le nombre de panneaux qui sont actuellement installés dans notre ville mais aussi remplacer les panneaux restants par des panneaux qui seront plus qualitatifs et aux couleurs de la ville. Par ailleurs, un parcours

patrimoine est en cours de réalisation. Il permettra de sillonner la ville et d'y découvrir l'ensemble des lieux et bâtiments remarquables à l'aide de panneaux indicatifs.

L'équipe municipale poursuit son travail pour rendre notre ville plus belle, plus élégante et plus respectueuse de son patrimoine et de son histoire.

✧ SPORT

Le terrain synthétique de football

A ÉTÉ INAUGURÉ

Les amateurs de football et les quelques 400 licenciés de l'ASVH - Villers Houlgate Normandie Côte Fleurie l'attendaient depuis longtemps. Le nouveau terrain synthétique est désormais accessible aux amateurs de ballons ronds.

Les conditions d'entraînement des pratiquants s'étaient terriblement détériorées ces dernières années. Il était urgent d'intervenir : les jeunes licenciés voyaient régulièrement leurs entraînements annulés faute d'avoir accès à un terrain praticable ou simplement disponible. Avec l'inauguration de ce terrain,



Le maire, Thierry Granturco, a coupé le ruban aux côtés de Bertrand Voisin (à gauche sur la photo), président du district du Calvados et de Pierre Leresteux, président de la ligue de football de Normandie.

le problème est désormais résolu et la pratique du football garantie dans de bonnes conditions.

Le terrain a été inauguré par le maire, Thierry Granturco, Bertrand Voisin, président du district du Calvados et Pierre Leresteux, président de la ligue de football de Normandie. Cerise sur le gâteau, l'équipe A de l'ASVH a dans la foulée dominé Flers sur le score de 4 à 0, lors du 5^e tour de la Coupe de Normandie. La mairie remercie les nombreux Villersois et les élus qui se sont déplacés pour l'occasion.

✧ STATIONNEMENT

Le stationnement ÉVOLUE

Le stationnement évolue pour améliorer l'accessibilité à Villers-sur-Mer. Le nouveau plan de stationnement dans le centre-ville est entré en fonction le 1^{er} avril dernier. Il vise à répondre aux besoins et aux usages de chacun : Villersois, commerçants et touristes. La place de la voiture a été repensée et réorganisée au mieux, pour favoriser un meilleur partage de l'espace public et adapter le stationnement aux usages : un stationnement de longue durée et gratuit pour les résidents, un stationnement de courte durée et payant pour les visiteurs.

Un macaron pour les résidents

Les résidents de Villers-sur-Mer peuvent demander, gratuitement, un macaron par foyer. Les personnes qui le souhaitent peuvent être accompagnées dans leurs démarches au Villare, qui propose une permanence informatique, gratuite, tous les vendredis (12h à 12h).

Une fois collé de façon visible sur le pare-brise, le macaron permet de stationner gratuitement en zone orange. L'abonnement ne permet pas de stationner durant l'été dans le secteur rouge, qui est alors payant pour tous les usagers. Le secteur rouge est délimité par un marquage sur les horodateurs et concerne :

- La rue de l'Armistice
- Les parkings de l'Église
- Le parking digue Est
- Le parking du Mermoz
- Le parking du Mini-Golf
- La rue du lieutenant Fernand Fanneau
- La place du lieutenant Fernand Fanneau
- L'avenue de la République
- Le parking de la station

Que faire en zone bleue ?

Avec ou sans macaron, le disque de stationnement est obligatoire. Le stationnement y est gratuit et limité à 1h.



LES RÈGLES DE STATIONNEMENT

DU 1^{ER} NOVEMBRE
AU 31 MARS

Le stationnement est gratuit dans toute la ville.

DU 1^{ER} AVRIL AU 30 JUIN
ET DU 1^{ER} SEPTEMBRE
AU 31 OCTOBRE

Le stationnement est gratuit en zone orange et rouge (hormis les weekends et jours fériés pour la zone rouge).

DU 1^{ER} JUILLET
AU 31 AOÛT

- **Avec un macaron** : le stationnement est gratuit en zone orange. Il est payant en zone rouge.
- **Sans macaron** : le stationnement est payant en zones orange et rouge, du lundi au dimanche.



Le stationnement évolue

DEPUIS LE
1^{ER} AVRIL 2023

DANS LE CENTRE-VILLE DE VILLERS-SUR-MER

JE SUIS RÉSIDENT DE VILLERS-SUR-MER

JE DEMANDE MON MACARON
DE STATIONNEMENT
SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

JE SUIS VISITEUR

JE RÈGLE MON STATIONNEMENT
A L'HORODATEUR
OU AVEC MON SMARTPHONE

✧ TRAVAUX

Les services engagés SUR TOUS LES FRONTS

Qu'il pleuve ou qu'il neige, ils sont tous les jours sur le pont. Peintures à rafraîchir, panneaux à installer ou réparer, enrobé à refaire... Les services techniques se sont à nouveau employés dans

Villers-sur-Mer pour améliorer le cadre de vie des habitants. Ils contribuent directement à rendre Villers-sur-Mer plus belle, plus propre et plus accessible.





LA VILLE NE SERAIT PAS CE QU'ELLE
EST SANS LEUR ENGAGEMENT ET
LEUR DÉVOUEMENT !



Numéros Utiles

LA MAIRIE

Tél : 02 31 14 65 00

Email : mairie@villers.fr

MARIE ANNEXE

(social, état civil, cimetière)

Tél : 02 32 14 65 13

Email : mairie-annexe@villers.fr

LA POLICE MUNICIPALE

Tél : 02 31 14 05 37

Email : police-municipale@villers.fr

GENDARMERIE

Tél : 02 31 14 02 85

L'ENTRAIDE VILLERS-SUR-MER

Tél : 06 51 00 37 26

Email : entraidevillers@gmail.com

Appartement d'urgence

(violences intrafamiliales)

Tél : 06 33 29 89 94

URGENCE SOCIALE

Tél : 07 71 16 66 05

MÉDIATRICE

Tél : 06 84 82 37 60

Email : mediation@villers.fr

DÉFENSEURS DES DROITS

Tél : 06 30 95 00 57

LA POSTE

Tél : 08 90 64 88 57

DÉCHÈTERIE

Tél : 02 31 88 16 32

VILLERS TOURISME

Tél : 02 31 14 40 00

PALÉOSPACE

Tél : 02 31 81 77 60

ASSOCIATION VILLERSOISE

pour les animaux

Tél : 07 49 77 47 97

Email : av-animaux@villers.fr

POSTE DE SECOURS

JEAN mermoz

Tél : 02 31 87 01 04

Jean Moulin

Tél : 02 31 87 52 83



La Lettre de Villers-sur-mer

Directeur de Publication :
Thierry GRANTURCO, maire

Publication bimestrielle
de la Municipalité de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue de Général de Gaulle
14640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02 31 14 65 00
Fax : 02 31 87 12 25
www.villers-sur-mer.fr
mairie@villers.fr

Photographies :
Matthieu GAILLANDRE

Ce numéro a été imprimé
à 2 500 exemplaires

Réalisation & Impression :
Imprimerie Marie - Honfleur
N° SIRET : 407 753 755 00021